

Comité de Médiation du Jardin Olympique
Compte rendu de la réunion du mardi 12 décembre 2023

Présents : Leyla CULDUR (N°11) (médiatrice), Daniel ANKIERSKI (N°16), Eric BRANDON (N°19), Michel KUMPF (N°51), Joël PICART (N°9), Alain GSTALDER (N°39), (médiateurs).

Excusés : Jean-Christophe SALOME (N°4) (médiateur), Marie Annick BEL (N°37) (administratrice au CA de la MJC, référente activités adultes), Kamilia SALHI (ADL de la MDH), Michaël GOARDOU (accueil et chargé de communication MJC), Donatien DE HAUTECLOCQUE (directeur de la MJC).

Rats : La réunion a été reportée par la responsable municipale de l'environnement urbain à une date ultérieure.

Parcelles à réattribuer : Angéla qui cultivait la parcelle N°1 a rendu ses clefs.

Deux jardiniers (parcelles N°8 et N°28) ne s'étant pas acquittés de leur cotisation annuelle, malgré plusieurs avertissements et relances, ont reçu une lettre de radiation de la MJC, gestionnaire du Jardin Olympique.

La décision de radiation pour le motif de non-paiement étant exclusivement du ressort des instances de la MJC, les médiateurs en prennent acte. Par ailleurs ils sont restés partagés quant à l'utilisation de leur rôle de médiation auprès de la MJC pour proposer à cette dernière de réétudier sa décision.

Il reste donc aux jardiniers exclus, s'ils le souhaitent, la possibilité de se réinscrire sur la liste d'attente en vue de la réattribution d'une parcelle selon la procédure en vigueur.

Travaux en cours : Samedi, lors des travaux en commun, nous avons récupéré la couche de terre fertile de la parcelle N°49 pour l'épandre sur les parties communes.

Décision : Nous souhaitons l'achat de trois pelles nécessaires pour ce genre de travail.

Un jeudi sur deux Stéphane FANOUE, animateur jardin, est présent sur le jardin, dès 14H.

Il organise actuellement, avec ceux qui souhaitent y participer, la construction d'une zone de compostage avec des palettes. Voilà qui nous permettra de

nous débarrasser des deux composts en tas et de faire le tri de nos déchets. La location d'une broyeuse professionnelle (45€) par Stéphane nous sera bien utile à cette occasion. Une commande de broyat et de paille est à prévoir.

La déchèterie de La Buisse ne prendra pas nos déchets comme envisagé car nous n'appartenons pas au Pays Voironnais. Il nous faudra donc envisager de les porter par petites quantités à la déchèterie de la Villeneuve afin qu'ils soient acceptés. La MJC pourra d'ailleurs nous fournir des grands sacs pour cet usage. Nous demandons à chaque jardinier de ne laisser sur le jardin que les déchets verts que l'on peut recycler nous-mêmes et d'assumer l'évacuation de leurs encombrants. Le jardin n'est pas une poubelle !

Vol de plantes : Nous sommes informés que des plants de tomates déjà bien développés ont été prélevés d'une parcelle, l'été dernier, pour être transplantés sur une autre. La victime qui témoigne de ce vol ne souhaite pas en porter la plainte. Nous rappelons toutefois qu'une mesure de radiation définitive est prévue par le règlement intérieur en pareil cas.

Dates à retenir :

Prochaine réunion du Comité de Médiation :
Mardi 9 janvier 2024 à 18H30.

Prochains travaux collectifs :
Samedi 13 janvier 2024 de 10H à midi.

Réunion générale des jardiniers :
Un jeudi de février.
Date à préciser.

Compte-rendu rédigé par Alain GSTALDER.

Joindre les médiateurs :
jardin.mediation@mjctheatrepemol.fr